

## **FORMATION INCENDIE**

### **ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION**

#### **Objectifs**

Être capable d'intervenir, de savoir alerter en cas de début d'incendie, de s'organiser, d'utiliser les moyens de première intervention mis à disposition pour lutter contre un début d'incendie, et d'appliquer les consignes de l'établissement.

▪ <b>Durée</b> : 4 heures	▪ <b>Nombre de stagiaires</b> : 4 à 10 participants
▪ <b>Lieu et horaires</b> : à définir selon vos besoins	▪ <b>Accessibilité</b> : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
▪ <b>Tarif</b> : sur demande	▪ <b>Délai d'accès</b> : 24 heures minimum

#### ▪ **Public**

Tout le personnel de l'entreprise

#### ▪ **Prérequis**

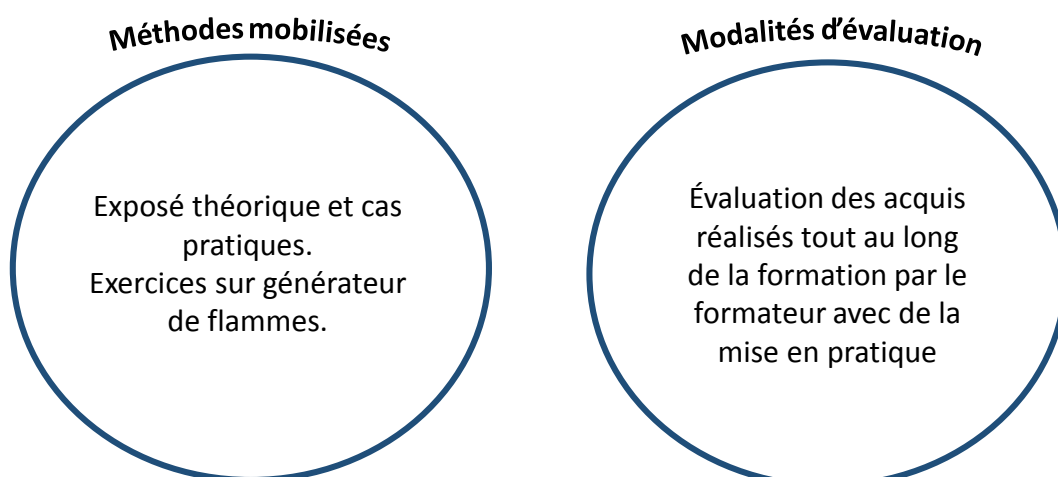
Etre âgé de 18 ans minimum.

Savoir lire et parler la langue française.

#### ▪ **Profil du ou des formateurs**

Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Formateurs qualifiés et compétents en prévention du risque incendie ou pompiers volontaires.



## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Formation Théorique

#### ❖ Le feu :

- Qu'est-ce que l'incendie ?
- Définition de la combustion et de la propagation
- Causes et effets de l'incendie
- Définition du triangle de feu
- Type et vitesse de la propagation
- Les classes de feux
- Explosion des fumées
- Embrassement généralisé des fumées

#### ❖ Les moyens :

- Les moyens et procédés d'extinction
- Les extincteurs (définition, comparaison)
- Le matériel d'extinction
- Système de sécurité incendie

#### ❖ L'intervention :

- Organisation de l'intervention
- Présentation des consignes de l'établissement
- Rôle de l'équipier de première intervention dans un incendie
- Alerter et donner



### Formation Pratique

- Manipulation des différents types d'extincteurs (CO2, poudres et eau pulvérisée) sur générateur de flammes
- Cas concret
- Confrontation au feu
- Explication sur le terrain de la manipulation d'un extincteur, du vécu en entreprise

#### ❖ Observations

- Exercices pratiques se déroulent sous la responsabilité du client
- Le client est tenu de nous indiquer les conditions particulières avant la mise en place de la formation.
- La réalisation d'un feu est soumise à autorisation dans certains lieux et pendant certaines périodes de l'année.
- Le port de vêtement de protection est conseillé pour les exercices d'extinction.
- Présenter le registre de sécurité au formateur pour validation de la formation.